

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Ouverture du dispositif PSN FEADER 73.05 :

### En faveur du renforcement de l'attractivité des zones rurales

*Matinik, 6 out 2025*

La Collectivité Territoriale de Martinique annonce l'ouverture du dispositif 73.05 du Plan Stratégique National (PSN) du FEADER\*, destiné à soutenir le développement des infrastructures locales à petite échelle et des services de base dans les zones rurales.

Ce dispositif constitue un axe fort de la stratégie territoriale en faveur du dynamisme et de l'attractivité des espaces ruraux martiniquais. Il vise à **accompagner les initiatives des acteurs locaux** — publics et privés — qui œuvrent au développement **durable du potentiel naturel et agricole** et au **renforcement de l'offre de services de proximité** dans ces zones.

Les investissements soutenus devront notamment concourir :

- **au développement de l'offre touristique durable en lien avec la valorisation du patrimoine naturel et de la biodiversité**
- **à l'amélioration du désenclavement rural et agricole et de la mise en valeur et de l'aménagement des zones agricoles**
- **à l'amélioration de l'accès à des services de base pour les agriculteurs et les entreprises en milieu rural (TIC, électricité et eau potable), en complément des grands réseaux dans les zones peu ou mal desservies**
- **à l'émergence de projets de création en milieu rural de petites unités de vie ou d'accueil de jour dédiées aux personnes âgées en perte d'autonomie.**

Les porteurs de projets peuvent déposer **leurs demandes provisoires en version papier** au guichet de la Direction de la Gestion Partagée des Fonds Européens, dans l'attente de l'ouverture de la plateforme dématérialisée Europac, à l'adresse suivante :

#### **CTM – Direction de la Gestion Partagée des Fonds Européens**

Immeuble Pyramide  
165-167 Route des Religieuses  
97200 Fort de France

Les documents de présentation du dispositif et le formulaire de demande d'aide sont à télécharger sur le site [www.europe-martinique.com](http://www.europe-martinique.com)- rubrique FEADER.

Avec ce dispositif, la CTM réaffirme sa volonté de **réduire les inégalités territoriales** et de soutenir les dynamiques locales favorables à l'innovation, à la résilience économique et à la cohésion sociale.

\* Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural